



Retrouvez-nous sur internet:
www.grace-hollogne.be

GRÂCE-HOLLOGNE 2001

**Vue aérienne
du Fort de Hollogne**

[trimestrielle NUMERO 5 • mars 2001]



Dans ce numéro,

à détacher, le calendrier
des ramassages
de déchets.

Sport
Le CPGH : cercle
de pétanque.



Economie
Initial GMIC Security
veille sur le zoning



Culture
Danielle Bellefroid...
ou la Lumière retrouvée.



Les médias ont largement abordé la question ces dernières semaines, les communes wallonnes sont confrontées à des perspectives financières difficiles.

Nos communes doivent faire face à l'augmentation de certaines charges, telles l'augmentation du taux d'intérêt des emprunts, la hausse des prix des produits pétroliers, le traitement des déchets ou la réorganisation des services d'incendie. Enfin, elles subissent ou risquent de supporter les conséquences directes de changements importants mis en œuvre au niveau fédéral, tels la réforme fiscale, la libéralisation du secteur de l'électricité et du gaz, la revalorisation des indemnités des mandataires locaux ou la réforme des polices. Conscients de la gravité de la situation, les mandataires locaux n'ont pas manqué de réagir pour dénoncer cette situation très délicate auprès du Ministre-Président du Gouvernement Wallon et du Premier Ministre du Gouvernement fédéral.

Alors que, bon nombre de communes sont toujours dans l'incapacité de présenter leur budget 2001, Grâce-Hollogne est une des premières communes dont le budget 2001 a été approuvé par la Députation permanente du Conseil provincial, ce qui démontre, à suffisance, l'amélioration de nos finances.

Notre budget 2001 a été voté par le Conseil communal le 18 décembre 2000 et approuvé par l'autorité de tutelle le 25 janvier 2001. Il présente au service ordinaire un boni propre à l'exercice de 8.254.799 frs et un boni global de 31.176.857 frs et d'autre part, au service extraordinaire un boni de 11.633.021 frs.

Il est important de souligner que cet équilibre budgétaire est atteint sans aucune majoration des taxes et des redevances communales, sans réduction de personnel et ce, tout en maintenant l'ensemble des services offerts à la population par la commune et le C.P.A.S.

Maurice MOTTARD
Bourgmestre

Info administration

L'Administration communale de GRACE-HOLLOGNE vous informe qu'un nouveau central téléphonique vient d'être installé pour les services situés rue de l'Hôtel communal, 2. Il vous est dès lors possible de les atteindre via des lignes directes telles que reprises ci-dessous :
Tél. : 04/233.89.13 – 04.224.53.70

Services généraux	Agents	N° ligne directe
Secrétaire communal	VANIN René.	04/224.53.71
Secrétariat communal	LERUITTE Jean-Marie MOTTART Lise	04/224.53.72 04/224.53.76
Secrétariat du Bourgmestre	SWINNEN Nadine	04/224.53.74
Cabinet du Bourgmestre	MOTTARD Maurice.	04/233 25 26
Finances - taxes	VANGENECHTEN Michel	04/224.53.77
communales recensements	STEVENS Monique	04/224.53.78
Personnel	LENOIR Paulette et EVRARD Martine.	04/224.53.79
Receveur communal	ROBERT Patrick.	04/224.53.75
Recette taxes communales	FOURNEAU Francine et MILS Carine	04/224.53.82
facturation	CLOESEN Maguy	04/224.53.80
comptabilité	SCALI Rosa	04/224.53.81
Agence de développement local	CAVELIER Pascal et THYRION Jean-Paul	04/224.53.83
Conciergerie	M. et Mme. HENDERICKX.	04/224.53.96

D'autre part, pour ce qui concerne les services sociaux et l'antenne " Population " de Hollogne, ceux-ci sont maintenant regroupés au sein de la Maison de l'Emploi et du Social située rue de l'Hôtel communal, 28 . Voici leurs numéros d'appel : Tél. : 04/234.92.00

Services	Agents	N° ligne directe
Population	GIESEN Marie-Christine	04/234.92.00
Service aides-menagères	REMANS Francine.	04/234.92.01
Assistant social en chef	JOSSE Guy	04/234.92.02
S.O.S. dépanage	GILSON Serge	04/234.92.06
O.N.E.	-	04/234.92.03
Culture et jeunesse	BOYNE Muriel DEBATTY Jacqueline	04/234.92.04 04/234.92.05
Agence locale pour l'emploi	COENEN Pascale, THOMAS Dominique, LENGELE Isabelle, PAPS Gilbert.	04/234.45.95
Service emploi	LASSAUX Christophe	04/233.50.45
Conciergerie	VICTOOR Marie-Claire	04/234.92.09
Echevinat	MAES Marianne	04/234.92.00 (sur rendez-vous)

Sommaire

Info Administration	
Nos retraités vont à la mer !	page 3
Sport	
Le GPH : un cercle de pétanque convivial.	page 4
Histoire	
Grâce-Hollogne, 30 ans déjà !	page 5
Patrimoine	
Le Fort de Hollogne	page 6
Art	
Danielle Bellefroid... ou la Lumière retrouvée.	page 8
Culture	
Noss' bon vî lingadge	page 9
Cadre de vie	
"La Pomone"	page 10
Economie	
Initial GMIC Security veille sur le zoning	page 11
Economie	
Belgonéon, la nuit tous les chats ne sont plus gris...	page 12



Info Administration

Nos retraités
vont à la mer !

Le Centre Public d'Aide Sociale et la Commune de Grâce-Hollogne organisent les VACANCES AU PROFIT DES PENSIONNES-DU 27 MAI AU 1er JUIN 2001

Un séjour au FLOREAL CLUB de BLANKENBERGE sera accordé aux personnes qui répondent individuellement aux quatre conditions suivantes à la date du 1^{er} janvier 2001 :

- 1) ETRE PENSIONNE(E)
- 2) ETRE AGE(E) DE 64 ANS
- 3) ETRE DOMICILIE(E)
A GRACE-HOLLOGNE
- 4) VERSER LE JOUR DE
L'INSCRIPTION UNE
PARTICIPATION DE 1.300
FB PAR PERSONNE

S'il y avait un trop grand nombre de demandes, la priorité serait accordée aux aînés.

Les inscriptions seront reçues par le C.P.A.S. aux maisons communales **du 26 au 30 mars 2001**

- **GRACE-BERLEUR**, local des nourrissons : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 11h
- **HOLLOGNE-AUX-PIERRES** : mardi de 13h30 à 15h30 et jeudi de 9h à 11h
- **HORION-HOZEMONT** : mardi de 9h à 9h30
- **VELROUX** : mardi de 10h à 10h30
- **BIERSET** : mardi de 11h à 11h30

DERNIERE MINUTE

les retardataires pourront s'inscrire dans les locaux du

C.P.A.S., 75 Rue Grande, le vendredi 06 avril de 9h à 12h.

Les candidats sont invités à se présenter en personne à l'inscription et à se munir de :

- 1) leur carte d'identité
- 2) le numéro de téléphone de la personne à contacter en cas de besoin

Pour toute personne qui se trouverait dans l'impossibilité de verser une participation de 1.300 FB, le Conseil de l'Aide sociale reste compétent pour examiner une demande d'intervention à titre de secours.

A BIENTÔT
A BLANKENBERGE !



Le Comité en réunion.



Le CPGH : un cercle de pétanque convivial.

Fondé il y a 5 ans, le cercle de pétanque de Grâce-Hollogne (en abrégé C.P.G.H.) connaît un réel succès qui, au fil des années ne se démentit pas. Nous avons demandé au Président - Monsieur Jean Bagniet - quelles étaient les raisons de cet engouement pour ce jeu d'origine méridionale ...

" En premier lieu, nous confie-t-il, il apparaît que les citoyens ressentent de plus en plus le **besoin de se rencontrer** dans une chaude ambiance de convivialité. La pétanque offre indéniablement l'avantage de développer de tels contacts. Les gens commencent à se lasser d'une vie axée essentiellement sur la télévision. C'est une réaction salutaire... "

" En second lieu, ajoute-t-il, notre succès s'explique par notre **type de fonctionnement** :

1. Nous disposons d'un Comité élu démocratiquement dont tous les membres retroussent bénévolement leurs manches, ce qui, bien entendu, génère des moyens financiers que pas mal de cercles nous envient.
2. Nos statuts, tant fédéraux que locaux, excluent toute forme de " championnisme aiguë ", la compétition étant considérée sous son aspect ludique et émulateur.

Au CPGH, chacun est admis sans discrimination, qu'il soit belge, étranger, jeune, âgé, débutant ou joueur expérimenté, de sexe masculin ou féminin. Notre ambition n'est pas de former une élite, mais, plus

modestement, de permettre aux amateurs locaux de pratiquer leur sport dans de bonnes conditions matérielles, à un prix démocratique, dans un parfait esprit de courtoisie et de fair-play "

- **Question** : Pouvez-vous, Monsieur le Président, nous donner tout renseignement utile à l'usage des citoyens de notre commune qui seraient intéressés par la pratique de la pétanque ?

- **Réponse** : " Je m'attendais à cette question. Pour votre facilité, je vous ai préparé un document. D'avance, au nom de l'équipe dirigeante et de l'ensemble de nos membres, je vous remercie pour l'attention que vous nous témoignez. Je m'en voudrais toutefois de ne pas signaler le soutien actif que l'administration communale nous a accordé depuis notre création. Il est vrai qu'au sein même du Collège échevinal se trouvent quelques boulistes redoutables. On pourrait y former deux triplètes qui donneraient du fil à retordre à pas mal d'autres équipes ! Malheureusement, les impératifs de leur fonction empêchent nos mandataires de

pratiquer régulièrement la pétanque. La vie publique n'offre pas que des avantages ... Les responsabilités prennent le pas sur " la main et le cœur qui tirent ! ".

C.P.G.H.

Lieu : au sous-sol du Complexe sportif Mathieu Wathélet, rue Adrien Materne, 80 à 4460 Grâce-Hollogne (près de la Place du Pérou).

Téléphone : 04.239.11.78 pendant les jours et heures d'ouverture.

Nombre de pistes intérieures : 7

Nombre de pistes extérieures : 12

Affiliation assurance comprise : 300 F par an

500 F pour un couple

100 F pour les mineurs d'âge

Jours et heures d'ouverture :

tous les jours de 14H à 17H30.

Les mardis, jeudis et samedis soir de 19H à 22H30.

Le Comité de gestion du club se compose de :

Odette DURAND, Huberte GUILLIAUME, Clairette BRUGMAN, Théo GOES, Marcel FREDERIC, Jean DEFREYNE, Jean LOUSBERG, Raymond VROONEN et Jean BAUGNIET.

Histoire

Grâce-Hollogne

épargne... CREDIT COMMUNAL

Grâce-Hollogne,
30 ans déjà !

HOLLOGNE AUX PIERRES

DON DE VERMOUTH ISOLABELLA

Grâce - Berleur

PNEU UNIROYAL ENGLEBERT

Le dernier Bourgmestre
de Grâce-Berleur,
Joseph Heusdens
et le dernier Bourgmestre
de Hollogne-aux-Pierres,
Gilbert Mottard.

Le 2 janvier 1971, il y a 30 ans, Grâce-Berleur et Hollogne-aux-Pierres fusionnaient volontairement pour donner naissance à la nouvelle commune de Grâce-Hollogne.

Petit retour dans le passé, avant la Seconde Guerre Mondiale, certains trouvent que le nombre de communes est trop élevé en Belgique (la seule Province de Liège en compte plus de 300 !), et l'idée de fusionner les petites communes naît dans la tête de quelques mandataires politiques. La guerre et l'intention autoritaire allemande de créer des grands ensembles (par exemple, le Grand Liège) mettent à mal l'idée de fusion, qui survit néanmoins à cette période troublée.

Ainsi en 1960 la fameuse " Loi Unique " comporte des dispositions qui facilitent et accélèrent la fusion des communes. Toutefois, à l'époque, ces dispositions légales ne trouvent pas à s'appliquer aux communes situées dans des agglomérations, ce qui est le cas de Grâce-Berleur et Hollogne-aux-Pierres.

A la fin des années 1960, Gilbert MOTTARD, Député-Bourgmestre de Hollogne-aux-Pierres, est convaincu de la nécessité de fusionner sa commune avec une entité voisine. Un tel rapprochement permettrait ainsi, pour autant que la population totale dépasse les 10.000 habitants, d'obtenir des moyens financiers supplémentaires considérables de l'Etat (Fonds des Communes). Une première approche est tentée avec Mons-Lez-Liège, elle se

solde par un refus poli mais ferme de son Bourgmestre. Une deuxième tentative est alors opérée vers les mandataires de Grâce-Berleur. La proposition hollognoise y reçoit un écho positif et trouve en Mathieu WATHELET, Secrétaire communal de Grâce, un fervent partisan. Les choses s'accélèrent et le 11 juillet 1969, après négociations et une enquête " commodo et incommodo ", les Conseils communaux des deux entités délibèrent sur le projet et émettent un avis favorable majoritairement contre opposition. Par la suite le dossier doit encore suivre les méandres - tourmentés - du Conseil provincial qui émet un avis négatif après un débat houleux qui voit s'opposer à cette fusion volontaire, les ténors politiques du Rassemblement Wallon, du Parti Communiste et du Parti Social Chrétien. Malgré le camouflet provincial, et aussi surtout à cause de l'acharnement des " gracieux-hollognois ", le dossier arrive sur la table du Gouvernement où il est soutenu par le Ministre de l'Intérieur de l'époque, le socialiste Lucien HARMEGNIES.

Un projet de loi portant " fusion des communes de Grâce-Berleur et Hollogne-

" Nous étions partisans des fusions de Communes. Pourquoi ? Car, soit nous prenions nous-même l'initiative, soit nous prenions le risque d'une solution imposée par le national. De plus, quand la commune ainsi créée dépassait 10.000 habitants, sa quote-part dans le Fonds des Communes enregistrerait une plus value considérable. "

Gilbert MOTTARD.

aux-Pierres " est déposé par le Gouvernement en mars 1970, et il est adopté successivement par la Chambre des Représentants, le 25 juin 1970, et par le Sénat, le 2 juillet de la même année. La fatalité fait que ce 2 juillet 1970 au matin, s'éteint Joseph HEUSDENS, le dernier Bourgmestre de Grâce-Berleur...

Conformément au prescrit légal, la nouvelle commune de Grâce-Hollogne ne voit le jour qu'après l'installation de son nouveau Conseil communal, soit le 2 janvier 1971, dans le prolongement des élections communales d'octobre 1970.

Ensuite commence l'énorme travail de mise en commun des structures. Il faut, en effet, nommer le Secrétaire communal et le Receveur, présenter les candidatures pour titulariser le nouveau Commissaire de police, fixer les cadres du personnel, lui donner un nouveau statut administratif et pécuniaire, débaptiser et rebaptiser les rues à dénominations antiques, arrêter des dizaines de décisions et de dispositions les plus diverses... Bref, un travail titanesque qui sera accompli en un temps relativement court.

En 1977, Bierset, Velroux et Horion-Hozémont viendront rejoindre Grâce-Hollogne, mais de manière imposée cette fois.

Le Fort de Hologne



© photo ADL

Le fossé du front de gorge

Coincé entre l'aéroport et l'autoroute de Wallonie, le fort de Hologne veille sur la commune depuis 1888.

Un peu d'histoire...

Afin de garantir la neutralité du territoire belge acquise en 1830 et suite aux tensions grandissantes entre la France et l'Allemagne, le Roi Léopold II décide en 1887 la construction de nouvelles positions fortifiées autour de Liège et Namur.

Construite suivant les plans du Général BRIALMONT, grand génie belge de la fortification, la Position Fortifiée de Liège (P.F.L.) constitue une place d'arrêt comptant 12 forts, dont la mission est de retenir assez longtemps le passage des troupes ennemies en interdisant l'accès des routes et du chemin de fer, dont la ville de Liège marque un nœud de communication important.

Le fort de Hologne est un petit fort de la P.F.L. et épouse la

forme d'un triangle équilatéral de 200 mètres de côté. Il se compose d'un massif central, en béton, qui abrite l'armement principal (coupoles à canons de 57, 120, 150 et 210 millimètres) et est entouré d'un fossé sec où l'on trouve différents locaux de service (boulangerie, toilettes, magasin à vivre, etc.) et des casemates pour la défense rapprochée.

En août 1914, le fort eut à subir le pilonnage de l'artillerie allemande et il fut le dernier à se rendre le 16 août, marquant ainsi la fin de ce que l'on a appelé "la Bataille de Liège". Cette bataille, grâce au courage des défenseurs de la ville, permit de faire perdre un temps considérable à l'Armée allemande, ce qui donna le temps nécessaire à l'Armée française de terminer sa mobilisation et de barrer la route de Paris (c'est ce qu'on appelle le "Miracle de la

Marne"). Liège reçut en guise de reconnaissance l'implantation du Monument Inter-Alliés à Cointe et la médaille de la Légion d'Honneur.

Après sa capitulation, le fort de Hologne servit encore, successivement, comme dépôt de munitions pour les allemands, puis pour les belges pendant l'entre-deux guerres, comme PC, pour une possible base de lancement de V2 en 1944 (qui devait être située dans la tranchée du chemin de fer de la ligne Fexhe-Kinkempois), d'hôpital américain pendant la bataille des Ardennes. Enfin, après la victoire de 1945, il fut encore utilisé par l'Armée belge comme poste de commandement de guerre pour l'aéroport militaire, puis dans les années 70 de dépôt et de chenil pour la base de l'OTAN. Enfin, il fut abandonné au début



Administration
communale
de Grâce-Hollogne



Calendrier des ramassages de déchets.

Section 1

Horion-Hozémont, Velroux, Bierset, Crotteux et
Hollogne jusqu'au chemin de fer

Avril 2001

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mai 2001

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Juin 2001

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	



Avril
Mai
Juin



légende:



Emballages P.M.C. (col-
lecte des sacs bleus)
bouteilles et flacons en
plastique, emballages
métalliques, cartons à
boissons.



Collecte des papiers,
cartons



Déchets verts



Encombrants



Réduisons nos sacs payants

1. Collecte des sacs verts (déchets ménagers)

Rien n'a changé, ce sont les jours habituels.

- Si un jour férié tombe un lundi ou un mardi, la collecte se fera le **samedi précédant** le jour du ramassage.
- Si un jour férié tombe un mercredi, un jeudi ou un vendredi, la collecte se fera le **samedi suivant** le jour du ramassage.

2. Collecte des sacs bleus (plastique, métal, carton à boisson, détaillé sur les sacs)

1er et 3e mercredi du mois.

3. Collecte des papiers-cartons (ficelés ou en caisse en carton ou sac en papier, pas en plastique)

Section Grâce-Hollogne 1 :

3e mercredi du mois.

Section Grâce-Hollogne 2 :

3e jeudi du mois.

4. Collecte des textiles (bons vêtements, chaussures et maroquinerie encore utilisables)

L'a.s.b.l. TERRE vous avertira en distribuant deux à trois jours à l'avance un sac dans votre boîte aux lettres.

5. Collecte des déchets verts

(uniquement sur demande téléphonique au 04 233 63 60)

Téléphonez au plus tard le vendredi avant-midi qui précède le ramassage.

Prochains ramassages :

du 02 au 04 avril

du 17 au 19 avril

du 09 au 11 mai

du 21 au 23 mai

du 05 au 07 juin

du 18 au 20 juin

6. Collecte des encombrants

Semaine du 11 au 15 juin 2001
le même jour que le ramassage des ordures ménagères (sacs verts)

Il n'est plus nécessaire de téléphoner !

Nous ne reprenons pas les pneus !

7. Collecte des verres

Dans les bulles mises à votre disposition sur le territoire de notre commune.

Peuvent également être déposés au parc à conteneurs.

8. Parc à conteneurs

rue Mathieu de Lexhy à Grâce-Hollogne - Tél. 04 247 39 85

- mardi, jeudi et vendredi
8h30 à 12h30 et 13h à 17h.
- mercredi
9h30 à 12h30 et 13h à 18h.
- samedi
9h30 à 12h30 et 13h à 16h.

Pour tous types de déchets, les remorques ne sont plus acceptées 1/4 d'heure avant la fermeture du parc. Les jours d'affluence, les files d'attente sont assez longues. Afin d'éviter de vous trouver devant une porte close, pensez à arriver assez tôt.

Les collectes à domicile débutent à 7 heures

Vous ne pouvez pas sortir vos déchets avant la veille du ramassage !

Ou se procurer les sacs ?

1. Les sacs verts

Sacs 30 litres :
400 f (rouleau de 20 unités)

Sacs 60 litres :
350 f (rouleau de 10 unités)



Disponibles dans les différentes implantations communales, pendant les heures de bureau et chez certains commerçants de notre commune.

2. Les sacs bleus

100 f (rouleau de 20 unités)

Disponibles chez les commerçants de la commune qui vendent les sacs verts.



Renseignements Administration communale
service des travaux - Tél. 04/233 63 60

Avec le soutien de la Région wallonne. Éditeur responsable : Administration communale de Grâce-Hollogne
Rue de l'Hôtel Communal 2 - 4460 Grâce-Hollogne.



Administration
communale
de Grâce-Hollogne



Calendrier des ramassages de déchets.



Section 2

Grâce, Berleur et les rues Haute-Claire, Pré Hinry, Hayi, Remouchamps, Hallette, des Coqs, Aulichamps, des Pruniers, S. Allende, Eglantines, Pinsons, de Liège et cité Aulichamps

Avril
Mai
Juin

Avril 2001

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mai 2001

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Juin 2001

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	



légende:



Emballages P.M.C. (col-
lecte des sacs bleus)
bouteilles et flacons en
plastique, emballages
métalliques, cartons à
boissons.



Collecte des papiers,
cartons



Déchets verts



Encombrants



Réduisons nos sacs payants

1. Collecte des sacs verts (déchets ménagers)

Rien n'a changé, ce sont les jours habituels.

- Si un jour férié tombe un lundi ou un mardi, la collecte se fera le **samedi précédant** le jour du ramassage.
- Si un jour férié tombe un mercredi, un jeudi ou un vendredi, la collecte se fera le **samedi suivant** le jour du ramassage.

2. Collecte des sacs bleus (plastique, métal, carton à boisson, détaillé sur les sacs)

1er et 3e mercredi du mois.

3. Collecte des papiers-cartons (ficelés ou en caisse en carton ou sac en papier, pas en plastique)

Section Grâce-Hollogne 1 :
3e mercredi du mois.

Section Grâce-Hollogne 2 :
3e jeudi du mois.

4. Collecte des textiles (bons vêtements, chaussures et maroquinerie encore utilisables)

L'a.s.b.l. TERRE vous avertira en distribuant deux à trois jours à l'avance un sac dans votre boîte aux lettres.

5. Collecte des déchets verts

(uniquement sur demande téléphonique au 04 233 63 60)

Téléphonez au plus tard le vendredi avant-midi qui précède le ramassage.

Prochains ramassages :

- du 02 au 04 avril
- du 17 au 19 avril
- du 09 au 11 mai
- du 21 au 23 mai
- du 05 au 07 juin
- du 18 au 20 juin

6. Collecte des encombrants

Semaine du 11 au 15 juin 2001
le même jour que le ramassage des ordures ménagères (sacs verts)

Il n'est plus nécessaire de téléphoner !

Nous ne reprenons pas les pneus !

7. Collecte des verres

Dans les bulles mises à votre disposition sur le territoire de notre commune.

Peuvent également être déposés au parc à conteneurs.

8. Parc à conteneurs

rue Mathieu de Lexhy à
Grâce-Hollogne - Tél. 04 247 39 85

- mardi, jeudi et vendredi
8h30 à 12h30 et 13h à 17h.
- mercredi
9h30 à 12h30 et 13h à 18h.
- samedi
9h30 à 12h30 et 13h à 16h.

Pour tous types de déchets, les remorques ne sont plus acceptées 1/4 d'heure avant la fermeture du parc. Les jours d'affluence, les files d'attente sont assez longues. Afin d'éviter de vous trouver devant une porte close, pensez à arriver assez tôt.

Les collectes à domicile débutent à 7 heures

Vous ne pouvez pas sortir vos déchets avant la veille du ramassage !

Ou se procurer les sacs ?

1. Les sacs verts

Sacs 30 litres :
400 f (rouleau de 20 unités)
Sacs 60 litres :
350 f (rouleau de 10 unités)



Disponibles dans les différentes implantations communales, pendant les heures de bureau et chez certains commerçants de notre commune.

2. Les sacs bleus

100 f (rouleau de 20 unités)
Disponibles chez les commerçants de la commune qui vendent les sacs verts.



Renseignements Administration communale
service des travaux - Tél. 04/233 63 60

Avec le soutien de la Région wallonne. Editeur responsable : Administration communale de Grâce-Hollogne
Rue de l'Hôtel Communal 2 - 4460 Grâce-Hollogne.

des années 1990 et racheté par le Ministère de l'Équipement et des Transport wallon en 1998. Il fait dorénavant partie intégrante des installations de Liège airport.

Qu'est ce que le CSFH ?

Le Comité de Sauvegarde du Patrimoine Historique du Fort de Hollogne (CSFH) est une ASBL qui a été créée en 1993 par des passionnés de la fortification et des défenseurs du patrimoine historique de la commune. Son but est de redonner au fort son aspect initial, à le protéger, tout en préservant son patrimoine tant historique que naturel, et à le faire découvrir par le public. Il vise aussi à perpétuer le souvenir du combat héroïque de ses défenseurs d'août 1914.

- **Question:** Mais pourquoi vouloir préserver un site qui rappelle un événement tragique du siècle passé ? Yvon LABARBE, Administrateur du CSFH nous répond : " C'est un témoin de notre passé, qui est une des rares choses qui a une histoire et qui est accessible au public à Grâce-Hollogne ".

Ces passionnés, en plus de restaurer le fort, le font visiter au public et l'utilise pour mettre sur pied des événements d'une certaine ampleur à Grâce-Hollogne.

Citons par exemple la Foire Internationale de la Fortification (700 visiteurs) qui a eu lieu en 1999, et qui a récolté un grand succès puisque cinquante exposants dont des tchèques et des français étaient présents !

Le site du fort de Hollogne est également intéressant à un autre niveau puisqu'il représente, en quelque sorte, une " réserve naturelle " assez exceptionnelle dans un endroit pour le moins singulier, et qui est loin d'être à l'abri des nuisances générées par l'activité humaine. On peut, en effet, y trouver différentes espèces végétales et animales, typiques de la faune belge. Des visites " natures ", accompagnées par un botaniste chevronné, sont d'ailleurs programmées régulièrement.

Patrice ERLER, le président ajoute : " Notre objectif principal, c'est, à travers les gens que l'on reçoit, de faire comprendre l'intérêt de sauvegarder le patrimoine naturel et historique, quel qu'il soit ".

- **Question:** Y a-t-il place pour un site d'archéologie militaire à côté d'un aéroport international en plein expansion ? La réponse semble être positive et les responsables de l'ASBL aiment à rappeler les excellentes relations qu'ils entre-

tiennent avec les dirigeants de la SAB (Société de l'Aéroport de Bierset). Le fort pourrait, dans le cadre des travaux d'extension de Liège airport, devenir la " zone nature " juste à côté de la future implantation hôtelière, il serait également prévu d'aménager les abords du site avec un chemin de ronde et des belvédères avec tables explicatives. Le fort de Hollogne deviendra-t-il bientôt un endroit de promenade bucolique très prisé par les pilotes en quête d'un peu de nature ? Nous le saurons dans peu de temps.

PROCHAINES VISITES ET ACTIVITES :

Pour patrice ERLER : " Celui qui n'est pas capable de sauver ne fut-ce qu'une partie de son patrimoine ne sera pas capable de relever le défi de la reconversion industrielle ".

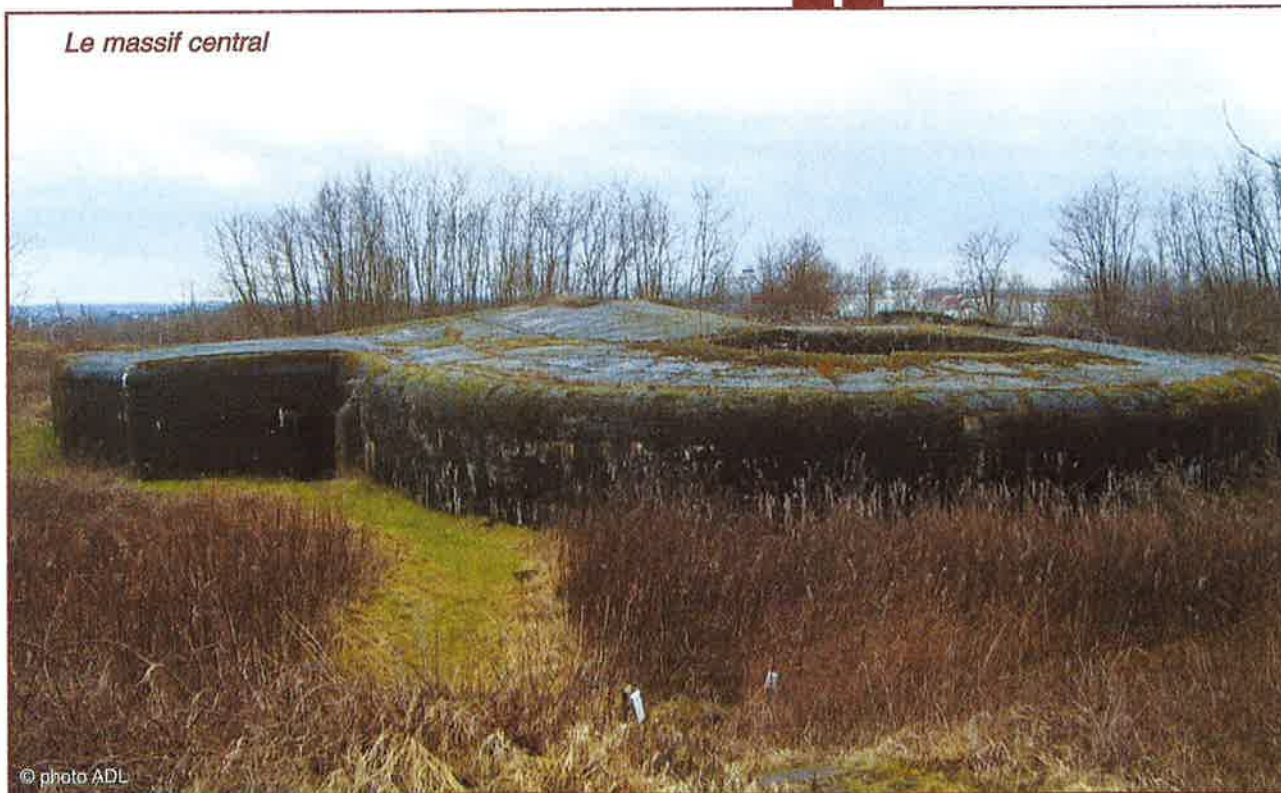
21 et 22 avril 2001, de 10 à 17 h : Foire aux livres et papiers imprimés, visites guidées du fort (en français à :11, 13, 14 et 16h, en néerlandais et allemands à 14h).

Renseignements :

04/234.09.50 et
04/246.10.30

11 et 12 août 2001: Visites guidées du fort (le samedi : en français à 13h30, 14h30,16h, en allemand à 14h ; le dimanche : en français à 9h30, 10h, 10h30, 13h30, 14h30, 16h, en allemand et néerlandais à 10 et 14h).

Le massif central



© photo ADL

Art

L'artiste à son chevalet

Danielle Bellefroid ... ou la Lumière retrouvée.

© photo ADL

Nous avons rencontré Madame Danielle Bellefroid chez elle, parmi ses tableaux. Elle retrace pour nous son itinéraire.

"Après une année de travail dans l'atelier de peinture de M. Emile Lejeune, à l'âge de 14 ans, je me lance dans l'aventure tout en poursuivant mes études de patronat en Coiffure et Esthétique.

De tâtonnements en essais de diverses techniques et sujets, je cherche ma voie doucement, avec le temps, pendant les quelques moments de liberté que me laissent la bonne tenue de mon salon de coiffure et l'éducation de mes deux fils.

Les années passent, les enfants grandissent, les tâtonnements se transforment en sûreté, les diverses techniques se modèlent et s'orientent de plus en plus vers le même but : RETROUVER la lumière, la perfection du trait, le souci du détail qui caractérisent les Peintres flamands du XVIème et du XVIIème siècle. La voie est enfin trouvée et corroborée par le succès grandissant des diverses expositions ; ce qui me conduisit tout naturellement à devenir une ex-coiffeuse pour me consacrer exclusivement au perfectionnement de ma recherche".

Depuis 38 ans qu'elle peint, Danielle Bellefroid a affiné la technique du glacis, qui est la superposition de fines couches de peinture à l'huile sur bois. C'est ce qui donne une transpa-

rence, une brillance et un reflet particulier aux œuvres.

Ses sujets sont des portraits, des fleurs, des natures mortes ou plutôt des "vies silencieuses", expression beaucoup plus adaptée.

On ne reste pas indifférent devant une toile de Danielle Bellefroid. On est interpellé par la puissance et le mystère qui se dégagent de la peinture et comme happé, projeté dans un autre monde. Les portraits hiératiques, les objets, les vases et les fleurs représentés vous invitent à pénétrer dans cet univers onirique, où vous ressentez une grande paix intérieure.

L'artiste peintre a reçu de prestigieuses distinctions :

Le Grand Prix International de Wallonie 1999 : Médaille d'Or.
Grande Médaille d'Or et Coupe du Grand Prix de Wallonie 2000
Le Grand Prix de Rome 2000 : Médaille d'Or.

Quelques expositions :

1993 Château de Pitet
1994 Château de Waleffe
1996 Cimaies du Hoyoux
1997 Liège
1998 Bruxelles – sentier des Arts
• Château de Waleffe • Centre Culturel de Chênée
1999 Quat'Zarts - Awans • Caves St Séverin à Huy • Gare



d'Esneux • Le Jardin des Artistes à Sart-Poulseur • Casino de Namur

2000 Banque IPPA à Seraing • "Artistes de chez Nous et d'Ailleurs" à Fléron • Château de Franc-Waret • Galerie "MIRABILIA" à Rome • Casino de Namur

Et des expositions dans le futur :

Il est en effet planifié des expositions des œuvres de l'artiste en février-mars 2001 à la Taverne St Luc et en mars-avril au Salon "Octopus" à Liège. En avril-mai, exposition "Batifix" à Retinne et en novembre-décembre 2001 à la Galerie de l'Ilot St Michel à Liège. Il est également déjà prévu une expo en mars-avril 2002 au Casino de Spa.

Comme nul n'est prophète en son pays, Danielle Bellefroid est encore peu reconnue à Grâce-Hollogne alors que son talent est déjà largement reconnu à l'extérieur. Espérons que cet article contribuera à améliorer sa notoriété au niveau local.

Contact : Danielle Bellefroid,
Rue de l'Expansion, 3
4460 Grâce-Hollogne
Tel : 04.239.09.40

Noss' bon vî lingadje

Comme promis dans notre magazine précédent, nous vous livrons ici la suite du texte de Gilbert Mottard " Grâce-Hollogne, so tchamps, so vôyes ",

Come on l'ètind è nosse Tchant dès walons, â prumi rang on l'mète po l'industrèye, ossu avans-gn' ine **vôye di l'industrèye** èt ine ôte **di l'ovrèdje**. Mins 'n'a rin d'tél qui d'aler pus lon avou **l'houyire, li Bouni, li tchôdroneyèye, li fôdje, li sirôpreye, li molin, li vile père, èt l'vî tchafôr**. Rat'nans ossu quéques mèstîs : **lès cinsîs, lès cwèpis, lès mou-nîs** èt so 'ne plèce à pàrt, **nos firs houyeûs**.

Si tot çoula nos fêt rapinser â vî timps, tûzant à d'min avou l'avni, l'ècspansion, li Walonerèye, l'Eûrope, èco mî avou l'bone fôrtune èt l'Pérou. Plèce asteûre âs omes sincieûs qu'anoblîhèt leûs noms èt d'abôrd, lès cis d'amon nos ôtes, come **Èrnèst Malvôz** qu'a tant fêt po nos d'ner ine bone santé èt nos r'wèri. À **Zénôbe Gramè** qu'a-st-invan-té l'dinamo, rin qu'tot tûzant. À leû costé, **Louis Pasteûr** qu'a trové l'vaccène disconte li mâ d'sint Houbêrt, li pris Nobèl di 1903 : li françès **Pièrre Curie**, èt l'cis d'1945 : l'anglès **Alexander Fleming** qui nos a d'né l'péniciline, l'américain **Thomas Edison**, po s'tèlèfone èt s'fonografe, sins roûvî, pus près d'nos ôtes, **Èrnèst Solvay**. Èt minme s'i n'èst nin co mèye-nut', ni roûvihans nin l'**docteur Schweitzer**.

Lès scriyeûs sont prezints avou **Voltaire, Victôr Hugo, Èrnèst Renan, Emile Zola, Emile Verhaeren èt Jean-Pôl Sartre**. Oneûr âs cis d'amon nos ôtes qu'à d'vins lès ârts èle riglatih ot'tant, avou lès powètes **Jules Claskin èt Djôzèf Vrindts**, leû

prince, **Tchofile Bovy**, li popa d'à Berthe Bovy èt l'ôteûr dè Tchant dès walons. **Colas Defrècheûx** qui nos fêt tchan-ter èt crâmignoler avou " L'avez-v' vèyou passer ? " *On dîmègne qui dj'côpève dès fleurs divins nosse pré, dji vèya 'ne bèle djône fèye ad'lé mi s'arèster Dji m'a pièrdou, dit-st-èle, édîz-m' à m'ritrover...*

Èt tchoûler avou " Lèyîz-m' plorer ". Qui fêt bate nosse coûr à grands côps avou Mès deûs lingadjes. " *Ah, dji v's-inme, lingadje di m'patrèye; vî walon, hossîz mès orèyes disqu' à diè-rin djoû di m'vèye* ".

Avou **Emile Wikèt**, nos îrans *tot près dè vî pont, là qu'n-a-st-on p'tit banc, wice qui dj'a sovint miné m'binamèye, on banc come in-ôte wice qui lès galants minèt leû mon-coeur, qwand l'nut' èst toumèye*. **Edouard Remouchamps**, minme si l'plaque djâse d'in-ôte djint, èle nos fêt tûzer tot l'minme à l'ôteûr walon qu'a rindou si-âme â walon avou Tât l'pèriquî.

À Grâce, li rodje si pwète bin; on n's'èware nin d'intrè d'vins 'ne sôrt di Panthéon socialisse avou **Alfred Defuisseaux, Hèctôr Denis, Jean Volders, Jules Dèstrèe, Louis de Brouckère èt l'patron : Emile Vandervelde**.

Divins tos zèls, on pô pièrdou, li libèrâl **Paul Janson**. Pus près d'nos ôtes, vola l'bin.ntî **Djôzèf Dejardin** èt quéques minisses come **Djôzèf Wauters, Lèyon Eli Troclèt, Jean-Djôzèf Mèrlot èt Frèdy Tèrwagne**.



Le portrait de Gilbert Mottard peint en 1963 par Charles Destordeur se trouve dans la salle du Conseil communal.

Lès glwères locales ont-st-ossu leû plèce, mande èscuse, leû rowe. Lès èchevins d'Grâce **Edouard Jossens, Pièrre Lakaye, Djôzèf Rouyer**; onk di Hologne, **Twane Dedjive** èt ine cabolèye di mayeûrs **Matieû d'Lexhy, Driyin Materne, Artûr Samson, Djôzèf Heusdens**, po Grâce. **Mitchi Body, Tchan Gruslin**, li vî mayeûr, èt **Tchan Dessis**, à Hologne, **Robert Beelen** à Bierset.

Notans co **Simon Pâque**, li popa da Gaston, qui contrèremint à s'fi, n'a mây situ bourguimèsse come on l'creût fwèrt sovint, mins bin dèputé.

A costé dès omes politiques, li sindacalisse **André Renard** a s'voye, lu ossu, tot come l'ârtisse walon **Tchan Piron**, èt l'ârtisse pondeû **Tchâle Destordeur** qui fat l'pôrtrèt di pluzieûrs mayeûrs di Hologne.

(à suivre)

Texte extrait du livre en wallon " Intrez don, ni d'manez nin so l'soù... "

de R. Joelants et F. Nyns.

Cet ouvrage peut être acheté au prix de 100 F, chez François Nyns, Rue Bois Malette, 34 à Grâce-Hollogne.

Tel : 04.231.20.00

Le Comité de l'époque, à l'occasion du 50ème anniversaire de "La Pomone" en 1913.

" La Pomone "

Société Royale Horticole fondée en 1863 à Horion-Hozémont, " La Pomone " est une association qui se porte bien pour son âge vénérable. Forte de 98 membres, elle est présidée par Monsieur Charles TACKAERT et a pour dynamique Secrétaire-Trésorier, Monsieur Claude DEPLUVREZ.

De plus, la Société organise chaque année une excursion. Celle-ci aura lieu le samedi 28 avril 2001 à destination de KEUKENHOF (champs de tulipes en Hollande)

Notons encore que l'Association est subsidiée à concurrence de 6.000 F l'an par la commune de Grâce-Hollogne et reçoit 2.486 F l'an de la Fédération, ce qui est assez peu pour couvrir les frais inhérents aux 6 conférences annuelles, le courrier, etc.

" Ce qui serait bien, nous confie Monsieur Depluvrez, serait d'accaparer quelques jeunes intéressés par faire un petit potager, voire même, s'ils ont une pelouse, à réaliser une petite plantation ... "

Aimez-vous la vie au vert ? Etes-vous intéressé par l'horticulture sous toutes ses formes et désirez-vous rejoindre l'honorable " Pomone " ? Rien de plus simple. Pour la modique somme de 120 F/an, vous serez membre. Si vous cotisez et que

vous souhaitez obtenir en plus la revue mensuelle " Notre Jardin ", la somme à verser est de 600 F/an.

Tous les membres inscrits reçoivent – via la Fédération Royale des Sociétés Horticoles de Belgique – 2 entrées gratuites pour le " Salon Vert " annuel, aux Halles des Foires à Liège.

En outre, les membres peuvent bénéficier, à prix intéressants, de colis de graines (fleurs, potagères, semences pour pelouses, etc.).

Pour tous renseignements :
SOCIÉTÉ ROYALE
HORTICOLE
"LA POMONE "

Secrétariat :
M. Claude Depluvrez 7,
rue de Hozémont
4460 Horion-Hozémont
Tel : 04.250.16.45

La Société organise des conférences horticoles dont voici le programme :

- le 8 avril 2001 :
la culture des champignons
par Mr VRANCKEN
- le 14 octobre 2001 :
les monde des cactus (avec
projection dias)
par Mr BOLLINNE
- le 9 septembre 2001 :
les engrais verts
par Mr LONNEUX
- le 13 janvier 2002 :
le cerisier et autres arbres à
noyau par Mr TIQUET

Ces conférences sont données au local habituel de " La Pomone ", Place du Doyenné, 18, à Hozémont, à 10 h. Une cordiale invitation est faite à tous.

© photo ADL

M. Depluvrez, Secrétaire-Trésorier.

Economie

Initial GMIC

Professionnalisme et rigueur aux points de contrôle des sociétés.

Initial GMIC
Security veille
sur le zoning



Le véhicule de patrouille, bien identifié.

Coordonnées :

Initial GMIC Security S.A., Bureau de Grâce-Hollogne, Rue de Wallonie, 18, Z.I. de et à 4460 Grâce-Hollogne, Michel De Sacco, Contract Manager, Tel : 04.239.69.00, GSM : 0475.67.11.99, Tel 24H/24 : 02.705.68.64, Tel : 064.67.15.50 (Strépy-Bracquegnies)

Des chefs d'entreprises peuvent dormir sur leurs deux oreilles la nuit : la patrouille de GMIC veille. Depuis près de 10 mois, toutes les nuits, week-ends et jours fériés compris, un véhicule de la firme Initial GMIC Security circule sur le zoning et le patrouilleur contrôle systématiquement - avec système de code-barres - toutes les entreprises qui ont passé contrat avec elle.

Ces sociétés, par une démarche commune, se sont groupées en consortium avec comme volonté première la sécurisation de l'ensemble du site. Accroître la sécurité du Parc tant au niveau des cambriolages, sabotages et vols dans les entreprises que sur le plan quotidien de toute la petite délinquance : déprédations, vandalisme, vols de véhicules, etc. En outre, la rapidité d'intervention en cas de problèmes techniques (fuites d'eau, de gaz,...) ou en cas d'incendie augmente l'efficacité des mesures conservatoires ou de protection à apporter.

Toutes les entreprises du zoning ne font pas partie du consortium, loin s'en faut, mais il est important de savoir que plus il y a de firmes dans le groupement, mieux le Parc est sécurisé. En effet, chaque entreprise supplémentaire venant s'affilier augmente de 12 minutes le temps des passages-patrouilles (par exemple, pour 5 entreprises rejoignant le consortium, c'est 1 heure de présence supplémentaire sur le site).

Outre l'aspect solidarité inter-entreprises que représente un consortium, le côté financier n'est pas négligeable. Les coûts de sécurisation sont bien moins importants lorsqu'on est

plusieurs et qu'on les partage, que si l'on est seul.

Le Parc Industriel des Hauts-Sarts l'a bien compris puisqu'en décembre 1998 il débutait un consortium d'entreprises et la formule " sécurisation globale " ... avec la firme Initial GMIC Security. A l'heure actuelle, tout fonctionne toujours très bien.

Pour ce qui est de Grâce-Hollogne maintenant, on escompte encore que des entreprises signeront des contrats avec GMIC et que les services augmenteront en qualité et en quantité.

Quelques mots sur Initial GMIC Security S.A.

Passons en revue les différentes divisions de chez GMIC.

- 1) Le guarding ou gardiennage, qui comprend :
 - a) Le gardiennage statique : un agent de sécurité qui se trouve par exemple dans un grand magasin, à l'accueil, au contrôle.
 - b) L'intervention sur alarme : c'est un agent de sécurité qui intervient après le déclenchement d'une alarme, ayant été prévenu par le service de télésurveillance.
 - c) Les patrouilles : c'est un agent

de sécurité mobile qui se déplace sur un certain site à sécuriser (un zoning par exemple). Les agents GMIC sont tous sous contrat et ont réussi un examen spécifique, conformément à la " Loi Tobback ". Leur formation a été assurée par BELINSEC (Belgian Institute for Security).

2) Le Centre de Transmission National est, 24H sur 24, en contact-radio avec les zones et les véhicules opérationnels.

3) Le Control Room pour les services opérationnels " Télésurveillance ". Toute alarme qui se déclenche chez un client prévient le Control Room qui prévient le client ou suit les instructions préalables de celui-ci.

4) Le C.I.T (Cash in transit) pour les transports et le traitement (comptage, conditionnement) de fonds, mais aussi, par exemple, transport des titres de chèques-repas.

5) L' Initial GMIC Express : service de courrier express ; courrier inter-sites, inter-entreprises.

La société GMIC se tient à votre disposition pour toute information relative à la sécurité dans le Parc d'activités économiques de Grâce-Hollogne.

Economie

On a eu le plaisir d'avoir la clientèle de la majorité des nouveaux bâtiments implantés dans le zoning, qui se sont adressés à nous. C'est une marque de reconnaissance !



Belgonéon, la nuit tous les chats ne sont plus gris...

Depuis 1996, Belgonéon le numéro 1 wallon de l'enseigne lumineuse est installé sur le zoning de Grâce-Hollogne.

Créée en 1960 par Eugène Damit et trois associés, Belgonéon s'implante d'abord à Liège, rue Lairesse, puis rue des Bonnes Villes. Le succès étant rapidement au rendez-vous, la société déménage en 1970 – pour 25 ans - dans la rue des Français à Ans, et s'installe dans un bâtiment de 1.500 m² qui devait, pensait-on à l'époque, largement suffire pour le développement futur de la société.

Entre temps, Jean-Michel Damit, le fils du fondateur, et actuel Administrateur délégué, entre dans l'entreprise. Quelques années plus tard, il succède à son père à la tête de l'entreprise, en association avec Jean-Pierre Prosman qui maîtrise les techniques de pointe de belgonéon, ainsi que la gestion. Ils forment une équipe qui se complète parfaitement de puis 13 ans.

L'implantation ansoise s'avère rapidement problématique, l'espace commence à manquer et l'engorgement régulier de la rue des Français ne facilite pas l'accès aux installations.

C'est donc pour ces raisons et afin d'assurer l'expansion de la société, et profiter des aides de l'Objectif 2 du FEDER, que l'équipe Damit-Prosman choisit de déménager et de construire à Grâce-Hollogne en 1996. Le nouveau siège de Belgonéon (2.400 m² de surface au sol) est une réussite architecturale. Il allie

magnifiquement le verre et l'aluminium, en associant également les tons de gris et de rouge. En outre, le bâtiment respire de beauté la nuit, grâce à un éclairage savamment étudié. Le tout donne une impression de modernité, de dynamisme et de transparence qui sied parfaitement à l'entreprise.

Quelle est la production de Belgonéon ? En "enseigne lumineuse" averti, la société réalise tout ce qui a trait à l'enseigne lumineuse et non lumineuse : " *Contrairement à ce que beaucoup de gens croient, Belgonéon, ce n'est pas que le néon, c'est tout ce qui touche le domaine de la publicité extérieure sous toutes ses formes* ", nous dit l'Administrateur délégué. L'entreprise produit ainsi des enseignes "caissons", des néons, des tentes solaires, des marquises et des auvents. La tendance actuelle est aux produits détachés: le totem, le pylône, les lettres en reliefs, qui s'intègrent à l'architecture du bâtiment, sont donc des spécialités de l'enseigne lumineuse, qui vient également d'investir dans l'impression digitale de grand format, un secteur prometteur. Mais attention, s'empresse d'ajouter Jean-Michel Damit : " *Même si le néon est une invention du début du siècle dernier (+/- 1910), cela reste un système tout à fait à la page qui a encore un bel avenir* ".

Belgonéon compte parmi ses clients plusieurs sociétés aux noms prestigieux tels que : la Régie Renault Belgique-Luxembourg, GB, CORA, Pizza Hut, Intermarché, Brico GB, Cokerill Sambre, Central Cash, Quick, etc. La société a aussi participé à des éclairages architecturaux : l'entrée du canal Albert à Liège, l'ascenseur de Strépy-Thieu, le pont des Ardennes à Jambes, et ce en collaboration avec l'artiste Yann Kersalé.

L'avenir sera orange...

L'avenir ne fait pas peur à Belgonéon qui en plus de pouvoir se targuer de posséder un savoir faire reconnu et de solides références, vient d'obtenir la certification ISO 9002. Une marque de qualité supplémentaire qui arrive juste à point pour attaquer le marché hollandais, l'objectif que vient de se fixer Belgonéon. Veel geluk !

CA :

environ 136 millions de francs.

Personnel : 42 personnes.

Contact : Belgonéon SA, Rue des Nouvelles technologies, 2 - 4460 Grâce-Hollogne
téléphone : 04.239.75.75
télécopie : 04.239.75.85
courriel : info@belgoneon.be
www.belgoneon.be